

Décloisonnement de l'Orge

Maître d'ouvrage: Syndicat mixte de la Vallée de l'Orge Aval

Objectifs de la démarche: l'abaissement des clapets de Guiperreux et de la vanne Souchart

- Permet de rétablir le libre écoulement des eaux et des sédiments
- Permet de rétablir la libre circulation des peuplements aquatiques
- Permet de tendre vers un peuplement piscicole proche du peuplement théorique
- Permet de diversifier les habitats aquatiques
- Permet de diversifier les écoulements
- Permet de diversifier les gammes granulométriques



Diversification des écoulements de l'Orge

Travaux d'accompagnement:

- Démolition des structures des ouvrages
- Valorisation écologique des berges (végétalisation des vases exondées...)
- Réalisation d'un suivi dans le cadre d'une thèse menée par une étudiante stagiaire au SIVOA
- Réalisation de travaux pour conserver une alimentation en eau chez les riverains (mares, biefs de moulin...)
- Subventionnés à hauteur de 80% (AESN - Conseil régional d'Île-de-France - Conseil général de l'Essonne)



L'Orge, avant l'abaissement du clapet de Guiperreux



L'Orge, après l'abaissement du clapet de Guiperreux